

L'armée parachute une étude contre les éoliennes

Colère Sans crier gare, le Département de la défense déboule avec une carte d'exclusion et de restrictions des éoliennes. Le Conseil d'Etat vaudois est fâché par le timing et le procédé.



Par Patrick Chuard 09.12.2016

Radars en cause

La nouvelle carte du Département de la défense (DDPS) remplace l'ancienne zone de «restriction» pour les éoliennes, qui formait un rayon de 20 kilomètres autour de Payerne. Plus précise, elle prend en compte les axes d'approche et de décollage des jets militaires sur la piste broyarde, qui est la principale base d'engagement des Forces aériennes suisses. La zone rouge constitue un périmètre «d'exclusion» selon les techniciens: «On part du principe que si le réseau radar intercepte une éolienne dans ce secteur, il peut être dérangé», indique Olivier Progin, spécialiste du DDPS. Une partie de cette zone est dessinée par le ballet que doivent exécuter les jets pour s'entraîner autour du lac de Neuchâtel, lorsqu'ils tirent à Forel (FR). «Lorsqu'ils tournent près de Provence, les appareils ne sont qu'à 200 mètres du sol», explique le colonel Benoît Studemann. Les radars militaires de Payerne seraient-ils moins performants que ceux de Skyguide? «Non, c'est juste différent, explique Benoît Studemann, nous utilisons surtout des radars primaires qui doivent balayer la totalité de l'espace aérien. Les radars civils, eux, n'ont pas besoin de savoir ce qui se passe au sol ou au bord du lac.»

On le pressentait, c'est confirmé. L'armée va paralyser plusieurs parcs d'éoliennes dans la Broye et le Nord vaudois. La carte présentée vendredi matin par **le Département de la défense (DDPS)** à Payerne définit carrément des zones d'exclusion pour les moulins à vent. Une étude menée par des spécialistes d'Armasuisse (lire ci-dessous) définit désormais une zone «d'exclusion» des éoliennes autour de l'aérodrome militaire de Payerne. Le périmètre comprend un quart du futur parc de Provence (dix-sept éoliennes en projet), la moitié du parc de Tous-Vents (sept) et la totalité du parc de Vaud'Air (six). Ce n'est pas tout: elle dessine aussi une zone «sujette à réserve», laquelle exigera de nouvelles études et des négociations avec les promoteurs. Cela concerne même le projet d'EolJorat Sud (huit éoliennes), porté par Lausanne. «Cette étude n'a pas de force de loi, mais elle constitue une base sur laquelle le DDPS travaillera désormais pour les autorisations», annonce Bruno Locher, chef du Domaine espace et environnement au DDPS. Les périmètres touchent surtout les cantons de Vaud et de Fribourg, mais aussi une partie de Berne et de Neuchâtel.

Articles en relation

«Le message de Berne pour les éoliennes est catastrophique»

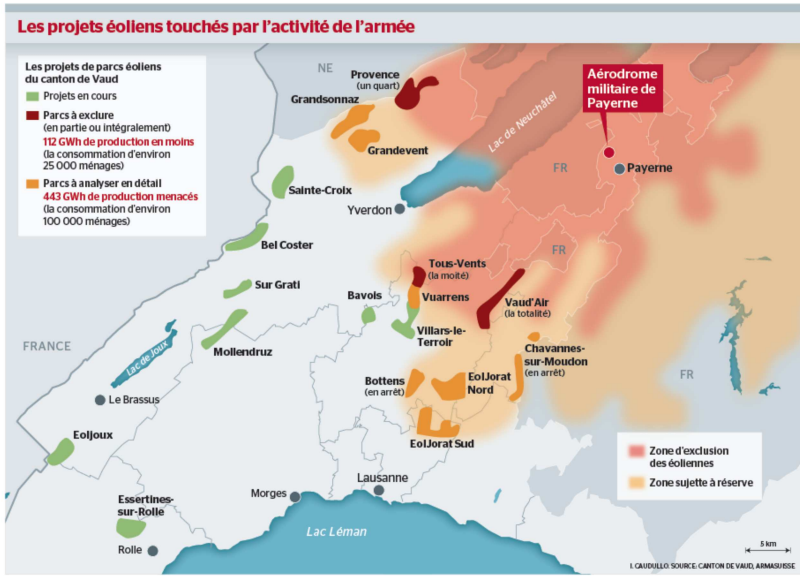
Jacqueline de Quattro Une étude du Département de la Défense confirme que les avions militaires de Payerne empêcheront certains parcs vaudois de voir le jour. Colère de la conseillère d'Etat. **Plus...**

Par Patrick Chuard 09.12.2016

Les F/A-18 voleront le week-end aussi

Payerne Dès 2017, les avions de combat de l'armée pourront intervenir 365 jours par an pour garantir la protection de l'espace aérien. **Plus...**

Par Christian Aebi 09.12.2016



Cliquez sur l'image pour agrandir

Une bombe politique

Dévoilée vendredi matin sans préavis aux cantons concernés, la carte a fait l'effet d'une bombe politique. **Le Conseil d'Etat vaudois s'insurge contre la manière de faire.** «C'est inacceptable! lance Jacqueline de Quattro, la conseillère d'Etat vaudoise en charge du Territoire et de l'environnement. La Confédération a approuvé la planification éolienne vaudoise de 2015, cela fait déjà une année. On savait que cette étude était en cours, nous avons demandé des informations pour positionner les parcs, mais sans réponse en retour.» Alors que la Confédération affirme attendre du canton de Vaud qu'il produise 25% à 30% de l'énergie éolienne pour toute la Suisse, elle fait aujourd'hui un pas en arrière incompréhensible, selon la ministre PLR: «Les Vaudois sont prêts à sortir du nucléaire et à miser sur les renouvelables. On leur demande de consommer moins, ou différemment. Mais si Berne envoie des messages contradictoires, c'est catastrophique.»

«Les Vaudois sont prêts à miser sur les renouvelables. Si Berne envoie des messages contradictoires, c'est catastrophique»

Le DDPS ne répondra pas aujourd'hui sur le terrain politique. L'étude va d'abord être officiellement livrée aux cantons, puis des discussions démarreront au début de 2017. Le conseiller fédéral Guy Parmelin (UDC/VD) n'a pas souhaité s'exprimer vendredi. En attendant, le Canton de Vaud a pris sa calculatrice, pour mesurer qu'un potentiel de 555 gigawattheures d'énergie éolienne est menacé à terme. Soit l'équivalent de la consommation de 315 000 Vaudois. Ce n'est pas rien.

Romande Energie avertit

Ces restrictions constituent une «mauvaise surprise» pour Romande Energie, qui porte le projet de Provence. Deux préavis positifs avaient pourtant été émis par le DDPS en 2013 et en 2014. Une réunion pour explications est agendée la semaine prochaine. D'ores et déjà, Romande Energie avertit la Confédération:

rappelant qu'elle s'est «fortement impliquée dans ce projet et que d'importants frais ont déjà été engagés, notamment pour les études de faisabilité», elle affirme que sa «priorité reste de le concrétiser. Si cela ne devait pas être le cas, il n'est pas exclu qu'une demande de dédommagement soit formulée.» Au comité romand de Suisse-Eole, Lionel Perret s'étonne de «la façon de faire du DDPS, qui nous tient à l'écart de son étude, puis la livre aux médias avant les cantons». Il croise les doigts: «Il reste à espérer que cette carte n'est qu'une base de travail et que des interdictions ne seront pas décrétées mordicus. Et pour cette zone jaune, à laquelle on ne s'attendait pas, il faut au moins espérer que le DDPS mette des ressources pour participer aux études.» (24 heures)

(Créé: 09.12.2016, 22h11)